

United Nations

Nations Unies

SECURITY
COUNCIL

CONSEIL
DE SECURITE

UNRESTRICTED

S/1175
4 Janvier 1949
FRENCH
ORIGINAL : ENGLISH

RAPPORT ADRESSE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE
SECRETARIE GENERAL AU SUJET DES POUVOIRS DU REPRESENTANT DE CUBA
AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 19 du règlement intérieur provisoire du
Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai reçu de
Son Excellence Carlos Prío, Ministre d'Etat de la République de Cuba, une
lettre du 13 septembre 1948 nommant M. Alberto Inocente Alvarez représentant
de la République de Cuba au Conseil de sécurité.

Cette lettre constitue, à mon avis, des pouvoirs provisoires en règle.
